

Communiqué de presse

Saint-Bonnet-de-Mure, le 24 mars 2025 – 8h

Le Tribunal des activités économiques de Paris approuve le plan de redressement d'Hopium

Saint-Bonnet-de-Mure, le 24 mars 2025 à 8h – HOPIUM (FR0014000U63 – ALHPI), la cleantech qui vise à décarboner les transports lourds, annonce que, par jugement du 21 mars 2025, le Tribunal des activités économiques de Paris, après avoir constaté que l'ensemble des conditions légales avaient été satisfaites, a arrêté le plan de redressement d'Hopium présenté le 17 janvier 2025¹ et examiné lors de l'audience du 27 février 2025, par voie d'application forcée interclasses.

Le Tribunal a désigné, en qualité de commissaire chargé de veiller à l'exécution du plan, O3Partners, prise en la personne de Maître Isabelle Didier, Administrateur Judiciaire, pour la durée du plan de redressement.

Le jugement du 21 mars 2025 rendu par le Tribunal des activités économiques de Paris demeure susceptible de recours dans les conditions prévues par la loi.

Après un soutien massif des créanciers et actionnaires, répartis en 13 classes de parties affectées qui se sont prononcées en faveur du projet de plan à une large majorité (11 classes sur 13)², Hopium obtient ainsi l'approbation du Tribunal des activités économiques de Paris pour mettre en œuvre son plan de redressement afin de proposer à l'horizon 2028-2030 une alternative compétitive au diesel pour le marché des transports lourds.

Stéphane Rabatel, PDG d'Hopium, a déclaré: « Cette décision du Tribunal marque la fin d'une période d'incertitude, et le début d'une nouvelle phase pour Hopium. Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude envers les équipes d'Hopium, qui ont démontré une détermination sans faille. Grâce à leur travail acharné, leur engagement et leur expertise, nous pouvons aujourd'hui envisager l'avenir avec plus de confiance. Rien n'est encore gagné, nous avons encore du chemin à parcourir jusqu'à l'adoption de notre technologie, mais c'est une étape déterminante qu'Hopium vient de franchir. Je remercie également l'ensemble de nos partenaires, créanciers et actionnaires, dont le soutien et la confiance ont été des piliers essentiels qui nous ont permis de surmonter les obstacles et de nous restructurer avec succès. Nous sommes plus résilients et plus que jamais prêts à concrétiser notre vision afin de nous positionner comme l'un des leaders de la décarbonation des transports lourds. »

Webinaire - Jeudi 17 avril 2025 à 18h

Hopium organise un webinaire le jeudi 17 avril 2025 à 18h afin de présenter les prochaines étapes de son développement.

<u>Inscrivez-vous en cliquant ici</u>

À propos de Hopium :

¹Communiqué de presse du 17 janvier 2025

² Communiqué du 18 février 2025

Hopium est un fournisseur de solutions complètes de motorisation électrique à pile à combustible hydrogène pour les transports lourds. Engagée dans la recherche d'une alternative bas carbone et performante pour les transports lourds, Hopium vise à transformer le secteur grâce à la commercialisation début 2025 d'une gamme de solutions modulaires d'une puissance de 100 kW à 400 kW.



ISIN : FR0014000U63 - Mnémonique : ALHPI

www.hopium.com

Suivez-nous sur <u>Instagram</u>, <u>LinkedIn</u>, <u>X (ex Twitter)</u> Retrouvez tous les épisodes de la mini-série "<u>We are</u> <u>Hopium</u>" sur les réseaux d'Hopium.



Contact:

Relations investisseurs/Presse

S.Kennis et J. Gacoin hopium@aelium.fr